

# Le territoire s'agrandit, le transport à la demande aussi

Avec la fusion des communautés de communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise, le service s'étoffe.

## PAYS DE THELLE

PAR FARIDA CHADRI

**LE RÉSEAU** de bus a dû être revu avec la fusion des communautés de communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise. « On l'a fait dans un souci d'équité, d'apporter le même service, on desservira les six communes de la Ruraloise », indique Pierre Desliens, vice-président chargé des transports. Depuis la naissance de la communauté de communes appelée Thelloise, le réseau dispose d'un bassin de 62 000 habitants.

### ■ TROIS NOUVELLES GARES DESSERVIES

Le transport à la demande concerne actuellement les gares de Chambly et Saint-Sulpice. Mi-juillet, les gares de Laboissière-en-Thelle, Cire-lès-

Mello et aussi Chantilly seront desservies. Même si cette dernière n'est pas sur le territoire de la communauté de communes. « On est là pour satisfaire les administrés, poursuit Pierre Desliens. Beaucoup travaillent en région parisienne. Le parking de la gare de Chantilly est saturé et payant. Le TAD est une bonne alternative. » Les voyageurs continueront de se rendre à des arrêts de bus pour emprunter le TAD.

### ■ D'AVANTAGE DE COMMUNES RELIÉES AUX BOURGS

Il n'y a pas de grands bouleversements pour cette offre. Les deux lignes continuent de desservir les villes et bourgs tels que Beauvais (clinique du parc, centre-ville, hôpital), Noailles, Chambly (centre-ville, piscine, zone commerciale)... Le principe qui consiste, pour ce service-là, à récupérer à domicile les

voyageurs et les déposer à des arrêts de bus définis va perdurer. La nouveauté est que Villers-sous-Saint-Leu, Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-lès-Mello, Mello et Précy-sur-Oise bénéficieront de ces destinations.

### ■ DEUX CHAUFFEURS EN PLUS

Pour rayonner sur ce nouveau territoire, la Thelloise a augmenté sa flotte de bus, passant de 4 à 5. « Il y a un effet sur l'emploi », glisse l'élu, puisque deux chauffeurs supplémentaires vont être recrutés. En revanche l'offre commerciale reste la même. Le principe de réservation au moins la veille auprès d'Oise mobilité, les tarifs (de 2,90 € à 56 €) ne bougent pas. En 2016, entre 2 500 et 3 000 personnes ont utilisé le TAD, ce qui représente quelque 30 000 voyages. « On a une progression de 3 % chaque année », précise Pierre Desliens.



Deux chauffeurs vont être recrutés afin de répondre aux besoins. DR